



**HAL**  
open science

## Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995). De l'inorganisé jusqu'à la structure

Pierre-Marie Guihard

► **To cite this version:**

Pierre-Marie Guihard. Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995). De l'inorganisé jusqu'à la structure. *Compte rendu International Numismatic Council*, 2016, 63, pp.24-31. hal-02025010

**HAL Id: hal-02025010**

**<https://hal.science/hal-02025010v1>**

Submitted on 25 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONSEJO INTERNACIONAL DE NUMISMÁTICA  
INTERNATIONAL NUMISMATIC COUNCIL  
CONSEIL INTERNATIONAL DE NUMISMATIQUE  
INTERNATIONALER NUMISMATISCHER RAT  
CONSIGLIO INTERNAZIONALE DI NUMISMATICA



COMPTE RENDU 63/2016

PUBLIÉ PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL

ISSN : 1562-6377

## FAMOUS NUMISMATISTS

Pierre-Marie GUIHARD

CRAHAM – Centre Michel de Bouïard, Université de Caen Normandie – CNRS. Courriel : pierre-marie.guihard@unicaen.fr

### JEAN-BAPTISTE COLBERT DE BEAULIEU (1905-1995) DE L'INORGANISÉ JUSQU'À LA STRUCTURE



Fig. 1

J.-B. Colbert de Beaulieu (1905-1995) est l'une des figures majeures des études numismatiques sur l'âge du Fer, tant son œuvre reste probablement la plus avant-gardiste de son époque (Fig. 1). Pourtant rien ne l'aurait *a priori* destiné à une carrière dédiée aux monnaies celtiques. Lorsqu'il publie sa première étude de numismatique en 1948<sup>[1]</sup>, il a en effet franchi le seuil de la quarantaine et a déjà une formation de docteur en médecine derrière lui. Or, c'est à la faveur d'une découverte monétaire réalisée à Saint-Jacques-de-la-Lande que le savant numismate s'impose, ce que Paul Naster nous apprend dans ses « éloges liminaires » qui ouvrent les *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu* : « Il eut l'occasion, lors d'un séjour à Rennes en 1947, où il passait assez souvent, parce que son épouse est de là et qu'il allait s'y occuper d'affaires, de se voir présenter des monnaies anciennes en argent, d'aloï assez faible, provenant d'une trouvaille à Saint-Jacques-de-la-Lande, à 7 km de Rennes. Il m'écrivit à ce sujet, me faisant part de l'aspect bizarre d'une tête au droit et d'un animal au revers. Je répondis aussitôt qu'il s'agissait là de pièces gauloises, dont les types

---

[1] Colbert de Beaulieu 1948.

étaient les dérivés défigurés des types au statère de Philippe II de Macédoine, avec au revers un bige. Voilà son intérêt excité<sup>[2]</sup> ». La fraîcheur de ton qui caractérise ce passage renvoie naturellement à la personnalité de J.-B. Colbert de Beaulieu : une personnalité empreinte de curiosité et animée d'un esprit résolument passionné. Au fond une posture qui est représentative d'une époque où la numismatique appartenait encore largement aux « amateurs », des amateurs avertis qui, à la force de leur puissance de travail et d'une infatigable ferveur, purent apporter leur propre contribution à l'histoire de la discipline. La découverte de Saint-Jacques-de-la-Lande fut décisive et inaugura ce qui allait devenir l'œuvre d'une vie : la numismatique celtique. De ce point de vue, elle le poussa dès 1949 à tourner le dos au monde médical et à entreprendre des études en numismatique tout en faisant lentement carrière au CNRS, à partir de 1951, grâce au soutien d'A. Blanchet (1866-1957) qui est alors l'une des figures majeures des études numismatiques :

« Votre avis de nomination [au CNRS] ne m'a pas surpris, car j'avais fait une nouvelle démarche. Mais, je me méfiais de certaines personnalités, qui mettent sur un plan spécial les sciences « humaines » ! Il paraît qu'il y a des sciences qui sont plus qu'humaines ! (je n'ai pas encore compris). En tous cas, toutes mes félicitations<sup>[3]</sup> ! »

La rencontre avec A. Blanchet fait partie des moments déterminants de la vie de J.-B. Colbert de Beaulieu. Si son patronage contribua certainement à lui offrir la crédibilité indispensable pour intégrer le cénacle des numismates qui comptent, c'est aussi à son contact qu'il put ressentir le poids d'un certain « conservatisme » :

« S'il m'avait été donné de gagner votre sympathie et que cela m'eût permis de vous exposer plus souvent mes hypothèses et mes problèmes, l'usage des agrandissements en numismatique aurait pu devenir entre maître et disciple un beau sujet de « disputation ». Il n'est pas constant que, m'ayant oui, vous eussiez persisté dans le dessein de pousser clameur de haro<sup>[4]</sup>. »

La réaction d'A. Blanchet est cinglante :

« cette constatation me contraint à vous avertir que je ne pourrai, à l'avenir, m'occuper de vos demandes de renouvellement de vos fonctions au CNRS<sup>[5]</sup>. »

---

[2] Naster 1987, p. 1.

[3] Lettre de Blanchet à Colbert de Beaulieu, 24 août 1951 (Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, NAF 28104).

[4] Lettre de Colbert de Beaulieu à Blanchet, 9 août 1954 (Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, NAF 28104).

[5] Lettre de Blanchet à Colbert de Beaulieu, 11 août 1954 (Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, NAF 28104).

La rupture avec A. Blanchet est consommée et avec elle une façon d'appréhender la numismatique celtique. Avidé d'action, de renouvellement et de liberté, J.-B. Colbert de Beaulieu va assez brusquement bousculer le champ des études sur les monnayages celtiques. En cela, son premier article consacré aux monnaies des Rédonnes du trésor de Saint-Jacques-de-la-Lande tient déjà une place très inhabituelle. Il y expérimentait une méthode nouvelle pour la numismatique celtique, mais qui faisait déjà partie du bagage du spécialiste des monnaies grecques depuis un demi-siècle dans les années 1940<sup>[6]</sup>. Il s'agit de l'étude de coins, que J.-B. Colbert de Beaulieu applique aux 337 monnaies du trésor. Cela étant et bien plus important est le fait d'avoir repris et étendu cette méthode qui était tenue en principe comme une recherche inapplicable aux monnaies celtiques<sup>[7]</sup>. Avec l'étude de coins, J.-B. Colbert de Beaulieu « importa » une rigueur qui faisait jusqu'à présent défaut<sup>[8]</sup>. Ainsi, pouvait-il écrire quelques années plus tard : « De l'inorganisé, nous avons cheminé jusqu'à la structure », brisant le postulat de l'infinie disparité des espèces celtiques qui condamnait la discipline, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, aux doutes, aux errances et à demeurer une connaissance d'objets singuliers.

En somme, J.-B. Colbert de Beaulieu est avant tout numismate d'un problème, celui de la méthode. Par la suite, il raisonnera toujours comme si sa démarche se résumait tout entière autour d'elle. Le fait qu'il ait reçu une formation de docteur en médecine n'est certainement pas un hasard. Lorsqu'il écrit que « le besoin d'unité pousse le chercheur à coordonner les phénomènes ou les caractères observés<sup>[9]</sup> », il raisonne en médecin qui accomplit un diagnostic. Ainsi, s'inscrit-il dans une longue lignée qui, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, a vu les médecins s'illustrer dans l'étude des monnaies<sup>[10]</sup>.

En quelques années après la publication du trésor de Saint-Jacques-de-la-Lande, J.-B. Colbert de Beaulieu a su se faire une place reconnue sur le plan scientifique. Même s'il est encore un « jeune » chercheur, il dispose de tous les atouts pour réussir une belle carrière : sa méthode est originale et secoue les paradigmes de l'époque (en particulier celui de l'infinie disparité des espèces gauloises), son activité de terrain est importante et il est parfaitement intégré à un réseau de sociabilité savante efficace et institutionnalisé<sup>[11]</sup>. Très vite il va également s'attacher à beaucoup publier<sup>[12]</sup>. Entre 1948 et 1983, sa bibliographie totalise ainsi 306 articles, soit en moyenne plus de huit articles par an.

---

[6] Callataÿ 2007.

[7] P. Naster cité par J.-B. Colbert de Beaulieu : Colbert de Beaulieu 1973, p. 39, n. 77.

[8] Callataÿ 2016.

[9] Colbert de Beaulieu 1973, p. 11.

[10] Callataÿ 2014.

[11] Guihard 2016, p. 13-16.

[12] Sa bibliographie a été publiée dans les *Mélanges* qui lui ont été offerts en 1987 : Bémont et alii 1987, p. XIII-XXX.

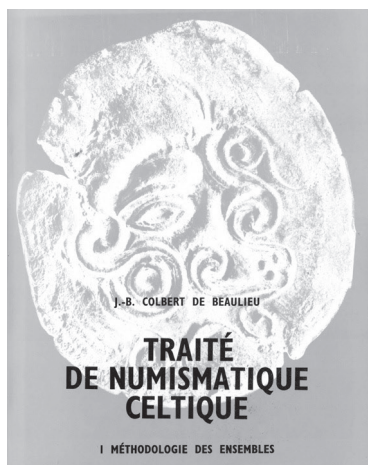


Fig. 2

À côté de ces parutions, J.-B. Colbert de Beaulieu consacre sa plume à la préparation d'importantes monographies consacrées à des collections publiques ou à un monnayage en particulier. Il s'agit pour lui de présenter le matériel rassemblé et de construire une synthèse. Pour une large part, l'enjeu est aussi de défendre une œuvre qui bouleverse son temps. C'est alors que paraît en 1973 le *Traité de Numismatique Celtique*<sup>[13]</sup> (Fig. 2). Au moment de sa publication, 25 années s'étaient écoulées depuis la livraison de son premier article à la *Revue Belge de Numismatique*. Âgé de 68 ans, J.-B. Colbert de Beaulieu était à la veille de prendre sa retraite de

directeur de recherche au CNRS. La publication du *Traité* par l'éditeur Les Belles Lettres à Paris résonnait en somme un peu comme l'aboutissement d'une carrière, une œuvre finale qui répondait au *Traité des monnaies gauloises* d'A. Blanchet publié 70 ans plus tôt<sup>[14]</sup>. Mais, s'il est un point qui, dans le *Traité*, prend le devant sur celui d'A. Blanchet, c'est bien la dimension scientifique, qui vient donner plus d'ambition. Il ne s'agit plus de rassembler des monnaies singulières sans lien et sans repère chronologique avec les autres mais encore de mettre entre nos mains des procédés d'identification solides. Des règles rigoureuses sont posées avec des choix sélectifs, des classements géographiques et des études de « faciès numismatique ». De là découlent de « grands ensembles monétaires ou monnayages » qui permettront d'insérer le fait monétaire dans son contexte. Aussi, se dessine au fil des pages une histoire même des monnayages gaulois dans les deux ou trois siècles qui précèdent l'achèvement de la Conquête. Sous l'impulsion de J.-B. Colbert de Beaulieu les études numismatiques de l'âge du Fer devinrent un moyen pour restituer une part de ce que fut la Gaule préromaine. Et ce n'est pas l'un de ses moindres mérites que d'avoir impulsé ce qu'une science officielle ne se hasardait pas encore à voir.

Le *Traité* touche résolument la superficie du chercheur et n'est pas une fin, comme nous y invite J.-B. Colbert de Beaulieu à la fin de son ouvrage : « D'autres pourront mieux faire ». Les jalons qu'il a donnés à la discipline ont incontestablement enrichi la palette des numismates de nouvelles perspectives que d'autres ne cesseront de continuer à faire évoluer tant son enseignement a été suivi. Dans ses écrits, J.-B. Colbert de Beaulieu évoque tel ou tel chercheur qu'il qualifie parfois de *disciple*. On lui connaît

[13] Colbert de Beaulieu 1973.

[14] Blanchet 1905.

une poignée d'élèves qui l'ont assisté dans ses travaux et accompagné pendant une période plus ou moins longue de sa vie. Parmi ceux qui peuvent revendiquer le qualificatif de *disciple*, quelques noms ressortent particulièrement : B. Fischer, qui lui a succédé à l'*École Normale Supérieure* (Paris), S. Scheers, J.-Cl. Richard, L.-P. Delestrée ou encore K. Gruel. Tous sont devenus des numismates confirmés qui continuent, à travers leur pratique, d'entretenir le souvenir. Toutefois, l'autorité scientifique de J.-B. Colbert de Beaulieu ne peut se réduire aux seuls élèves qu'il forma lorsque l'on sait la valeur heuristique qu'il accordait au travail de terrain et à l'étude des monnaies dans les collections. D'ailleurs, de nombreux archéologues furent marqués par cette expérience scientifique vécue au côté d'un J.-B. Colbert de Beaulieu volubile, lancé dans des explications sur la nécessité d'enregistrer les trouvailles monétaires ou dans une démonstration codifiant les approches à développer pour mener à bon escient une étude numismatique. Mais, en privilégiant, par certains aspects, ce contact avec le terrain, qu'illustre pleinement sa correspondance<sup>[15]</sup>, J.-B. Colbert de Beaulieu s'inscrirait surtout dans une attitude plus vaste de réaction à la démarche de « cabinet » ou de bibliothécaire de ses prédécesseurs. Il revient à l'objet lui-même, vérifie ses sources et place au cœur de sa pratique un réseau très dense et très structuré de collaborateurs de terrain qui lui communiquent toute nouvelle découverte monétaire.

Comme tout « grand homme », le poids des témoins joue un rôle inhibiteur et rend délicate toute analyse critique. Sur le plan scientifique, c'est sur la question de la chronologie et à l'instigation d'archéologues comme A. Furger-Gunti et H.-M. von Kaenel<sup>[16]</sup> que, J.-B. Colbert de Beaulieu étant toujours vivant, les réfutations ont été les plus précoces et les plus fondamentales. Dans sa correspondance, J.-B. Colbert de Beaulieu livre d'ailleurs un jugement très sévère sur la datation haute des potins, datation qui a le seul tort d'aller à l'encontre de son intime conviction :

*« Quand nos prédécesseurs du siècle dernier ont attribué des monnaies aux Senones, c'est que, pour eux, les monnaies celtiques remontaient plusieurs siècles av. J.-C. Avec les fantaisistes de l'école anglaise et « petits rigolos » qui les suivent, en France, on revient à cette aberration chronologique, qui veut que le bronze soit contemporain de l'or ! Cf. les travaux de Furger-Gunti en Suisse dans les sept dernières années, fidèlement admiré à la Bibliothèque nationale, au Musée de Saint-Germain et par un nombre grandissant d'archéologues, ravis de pouvoir vieillir leur site d'un siècle<sup>[17]</sup> ! »*

---

<sup>[15]</sup> Guihard 2016.

<sup>[16]</sup> Furger-Gunti & von Kaenel 1976.

<sup>[17]</sup> Lettre de Colbert de Beaulieu à Chabot, 21 décembre 1983 (Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, NAF 28104).

D'une manière générale, on reconnaîtra que J.-B. Colbert de Beaulieu a toujours largement ignoré les faits révélés par l'archéologie. Cela est d'autant plus curieux que les données contextuelles ne manquaient pas au moment de la rédaction du *Traité*, dont l'un des buts était pourtant de fixer les grandes étapes chronologiques de la monétarisation de la Gaule. Il faut sans doute voir ici, comme le propose très justement J.-M. Doyen<sup>[18]</sup>, la primauté que J.-B. Colbert de Beaulieu accordait aux sources littéraires sur l'archéologie : « Du point de vue de la méthodologie, le problème n'est pas de démontrer que les monnaies de bronze ne circulaient pas en *Comata*, en 70, par exemple, car on ne pourrait produire aucune preuve négative en l'absence de texte<sup>[19]</sup> ». Sur le plan technique, la prise en compte plus fine de certains éléments de la temporalisation, comme le concept de « stratigraphie » ou celui d'« ensemble clos », a opéré une modification profonde des méthodes d'analyse des protohistoriens, si bien que les dates imposées à la communauté scientifique par J.-B. Colbert de Beaulieu ont aujourd'hui perdu toute justification face aux évidences de l'archéologie. Qui remettrait en cause l'apparition des potins dès le II<sup>e</sup> siècle av. notre ère ?

Bien des années après cette période de bouleversements méthodologiques et conceptuels que représentent l'œuvre et l'apport de J.-B. Colbert de Beaulieu aux études numismatiques sur l'âge du Fer, des numismates et des historiens dressent un bilan dépassionné du « monument » Colbert de Beaulieu<sup>[20]</sup>. Pour F. de Callatay, « sa manière structurale de concevoir le fait monétaire a fait bouger les lignes de façon définitive et cela bien au-delà de la numismatique celtique<sup>[21]</sup> ». Pour S. Nieto-Pelletier, si « nous lui devons assurément le renouvellement de la discipline », ce fut néanmoins « au prix de modèles qui ont figé la recherche et dont il a été difficile de s'affranchir<sup>[22]</sup> ». Certains concepts faits en son temps par J.-B. Colbert de Beaulieu, comme celui des hégémonies monétaires, ont ainsi profondément marqué la numismatique celtique jusqu'à une date encore très récente et en dépit d'une inadéquation criante avec les progrès de la recherche. En définitive, la domination exercée par J.-B. Colbert de Beaulieu sur la numismatique celtique a eu pour conséquence de façonner durablement le regard des spécialistes, au risque de fausser notre perception de la monnaie gauloise. Par certains aspects, c'est à travers sa vision très personnelle que l'on a découvert une part de ce que fut la Gaule de l'âge du Fer. C'est aussi grâce à elle et à sa grande rigueur méthodologique que la discipline s'est imposée et a gagné ses lettres de noblesses auprès des spécialistes des autres périodes. De son œuvre se dégage finalement la fiction d'une histoire, faite d'hypothèses novatrices souvent aventureuses et dogmatiques,

---

<sup>[18]</sup> Doyen 2016.

<sup>[19]</sup> Colbert de Beaulieu 1973, p. 305.

<sup>[20]</sup> Guihard & van Heesch (dir.) 2016.

<sup>[21]</sup> Callatay 2016, p. 31.

<sup>[22]</sup> Nieto-Pelletier 2016, p. 246.



qui a généré quoi qu'il en soit des développements majeurs et soufflé un vent nouveau après plus d'un demi-siècle de piétinement. À ce titre, les errements de J.-B. Colbert de Beaulieu ne doivent pas être froidement honnis<sup>[23]</sup>, dans la mesure où ils sont à la source des avancées de la numismatique celtique actuelle.

## Figures

Fig. 1 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995)

Fig. 2 – *Le Traité de Numismatique Celtique* (Paris, 1973) de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu

## Bibliographie

- Bémont *et alii* 1987 = C. BÉMONT, C. DELPLACE, B. FISCHER, K. GRUEL, C. PEYRE & J.-C. RICHARD, *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris.
- Blanchet 1905 = A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Paris.
- Callataÿ 2007 = F. DE CALLATAÿ, L'histoire de l'étude des liaisons de coins (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.), *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 62/4, p. 86-92.
- Callataÿ 2014 = F. DE CALLATAÿ, Curieux et antiquaires (XVI<sup>e</sup> s.), médecins et Jésuites (XVII<sup>e</sup> s.- XVIII<sup>e</sup> s.) : les tribulations du connoisseurship numismatique. In : P. MICHEL (éd.), *Connoisseurship. L'œil, la raison et l'instrument. Actes du colloque École du Louvre en partenariat avec la Fondation Calouste Gilbenkian et l'Institut national d'histoire de l'art (20, 21 et 22 octobre 2011)*, Paris, p. 177-200.
- Callataÿ 2014 = F. DE CALLATAÿ, Importations et innovations méthodologiques dans l'œuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu ou Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, la Belgique et les concepts nomades : caractérisation et homotypie de contiguïté. In : GUIHARD & VAN HEESCH (dir.) 2016, p. 23-34.
- Charnotet & Hollard 2016 = P. CHARNOTET & D. HOLLARD, Série, classe, groupe et variété : de quelques concepts colbertiens. In : Guihard & van Heesch (dir.) 2016, p. 35-51.
- Colbert de Beaulieu 1948 = J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, La trouvaille de monnaies celtiques de Saint-Jacques-de-la-Lande, *Revue Belge de Numismatique*, XCIV, p. 15-76.
- Colbert de Beaulieu 1973 = J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de Numismatique Celtique. I. Méthodologie des Ensembles*, Paris.
- Doyen 2016 = J.-M. DOYEN, Colbert de Beaulieu et la chronologie : une approche lexicographique. In : Guihard & van Heesch (dir.) 2016, p. 53-66.

---

[23] Entre autres exemples de jugements féroces, voir Charnotet & Hollard 2016.

Furger-Gunti & von Kaenel 1976 = A. FURGER-GUNTI & H.-M. VON KAENEL, Die keltischen Fundmünzen aus Basel, *Revue Suisse de Numismatique*, 55, p. 35-76.

Guihard 2016 = P.-M. GUIHARD, Le *Traité de numismatique celtique* dans la correspondance de J.-B. Colbert de Beaulieu conservée au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Intertextualité entre les lettres et l'œuvre. In : Guihard & van Heesch (dir.) 2016, p. 5-22.

Guihard & van Heesch (dir.) 2016 = P.-M. GUIHARD & J. VAN HEESCH (dir.), *Que reste-t-il du Traité de Numismatique Celtique ? Relire l'œuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995) vingt ans après*, *Revue Belge de Numismatique*, CLXII, p. 1-250.

Naster 1987 = P. NASTER, Éloges liminaires. In : Bémont 1987, p. 1-2.

Nieto-Pelletier 2016 = S. NIETO-PELLETIER, *Que reste-t-il du Traité de numismatique celtique ? Conclusions*. In : Guihard & van Heesch (dir.) 2016, p. 241-250.